

CHRISTIAN GERONDEAU

PROFESSEUR
RÉMY PRUD'HOMME

DÉCLARATION

CLIMAT : PERSONNE N'Y PEUT RIEN !

ARRETONS LE GASPILLAGE DE NOTRE ARGENT

*Sire, nous n'avons pas de canons.
Duc de Saint-Simon (Mémoires)*

CLIMAT : POUR UN RETOUR AU BON SENS

LES RÉDUCTIONS POSSIBLES DES ÉMISSIONS ANTHROPIQUES DE CO₂ NE PEUVENT AVOIR D'INFLUENCE PERCEPTIBLE SUR LA TEMPÉRATURE ET LE CLIMAT PLANÉTAIRES. LES ORDRES DE GRANDEUR NE LE PERMETTENT PAS. LES DÉPENSES ENGAGÉES A CETTE FIN SONT DES GASPILLAGES D'ARGENT PUBLIC ET PRIVÉ.

L'opinion la plus répandue veut qu'en réduisant ses émissions de CO₂ l'humanité puisse diminuer significativement la température du globe et agir sur le climat. Cette opinion n'est pas fondée. Même si les émissions anthropiques mondiales annuelles étaient divisées par deux d'ici 2050 comme le demande le GIEC, la masse considérable du CO₂ présent dans l'atmosphère n'en serait que très peu affectée car les émissions mondiales annuelles ne l'accroissent que de 1/200^{ème}, dont 1/2 000^{ème} pour l'Union Européenne et 1/20 000^{ème} pour un pays comme la France. La température moyenne du globe n'en serait diminuée au milieu du siècle que de quelques centièmes de degré selon les hypothèses du GIEC elles-mêmes (cf. tableau de synthèse et note explicative).

La participation de la France à cette réduction serait pour sa part de 0,0007 degré C malgré tous ses efforts et toutes ses dépenses, et celle de l'ensemble des constructeurs automobiles européens de 0,002 degré C malgré le bouleversement de leur filière industrielle.

La mise en place et le développement d'une « taxe carbone » dans l'illusion qu'elle pourrait agir sur le climat n'ont en conséquence aucune justification.

De surcroît, l'hypothèse d'une forte réduction des émissions anthropiques mondiales de CO₂ n'est pas réaliste. Les pays émergents ou en développement, qui sont déjà à l'origine de la grande majorité des émissions mondiales, ont fait savoir lors de la COP 21 tenue à Paris en 2015 qu'ils continueraient à accroître les leurs. Ils en ont reçu de facto l'autorisation, le mot CO₂ ne figurant pas dans le texte de « *l'Accord de Paris* » à leur demande exprès. Loin d'une diminution, les émissions mondiales vont donc connaître du fait des pays en voie de développement un accroissement au cours des décennies à venir et jusqu'en 2040 au moins, comme le constate l'Agence Internationale de l'Énergie.

Cependant, dans le monde entier, on voit se multiplier des mises en demeure, des actions judiciaires, des manifestations destinées aux gouvernements et aux acteurs économiques, y compris de la part d'une partie de la jeunesse qui est honteusement trompée, pour que les décideurs agissent en vue d'influer sur la température et le climat de la planète. Il convient de prendre acte du fait que ceci est hors de leur portée et qu'ils n'y peuvent rien à cause de la disproportion entre la masse du CO₂ atmosphérique et celle des émissions anthropiques annuelles, et cesser en conséquence les accusations adressées à leur égard à ce titre.

La prise en compte de cette réalité aurait un effet bénéfique considérable sur l'économie mondiale et les économies nationales en mettant fin à de multiples actions et dépenses injustifiées et donc destructrices d'emplois.

Elle relativiserait les débats qui opposent ceux qui sont convaincus que les émissions de CO₂ d'origine anthropique ont une influence majeure sur le climat et ceux qui en doutent, en les amenant à constater ensemble que les possibilités d'action sur les activités humaines ne peuvent avoir d'impact significatif sur la température du globe.

Elle conduirait à jeter un second regard sur les prévisions dramatiques omniprésentes qui ont cours quant à l'avenir de la planète.

Nous demandons aux responsables de notre pays et du monde entier de tenir compte de la réalité, de revenir au bon sens, et d'arrêter les gaspillages de notre argent.

o
o o

Dans ses Mémoires, le Duc de Saint-Simon relate la visite de Louis XIV dans une ville de Bourgogne qui ne l'avait pas salué d'une canonnade. Le maire s'excusa en balbutiant :

- « *Sire, nous n'avons pas tiré le canon à l'arrivée de Votre Majesté pour trois raisons : la première c'est que nous n'avons pas de canons* ».
- « *Pardon, Monsieur le maire, interrompit le Roi, cette raison me paraît amplement suffisante, je vous dispense des deux autres* ».

Dans le « combat du climat », nous sommes comme le maire de cette ville de Bourgogne : nous n'avons pas de canons. Ayons au moins le bon sens du Roi de France.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

**Diminution éventuelle de la température terrestre en 2050
dans l'hypothèse de la division par deux d'ici cette date des émissions de CO₂
provenant de différentes sources,
par rapport au niveau résultant du maintien des émissions à leur rythme actuel,**

	Total mondial	Total des pays développés	États-Unis	Union Européenne	France	Véhicules automobiles européens
Émissions annuelles actuelles (Milliards de tonnes)	33	12	5,1	3,5	0,3	0,9
Réduction du stock mondial de CO ₂ en 2050 par rapport au maintien des émissions concernées à leur niveau actuel (milliards de tonnes)	128	48	20	14	1,2	3,6
Réduction du stock mondial de CO ₂ en 2050 par rapport au maintien des émissions concernées à leur niveau actuel (pourcentage du stock mondial)	3,5 %	1,3 %	0,5 %	0,4 %	0,033 %	0,1%
DIMINUTION DE LA TEMPÉRATURE TERRESTRE EN 2050 SELON LES DONNÉES DU GIEC (HYPOTHÈSE S = 1,5)	0,08 degré C	0,03 degré C	0,012 degré C	0,008 degré C	0,0007 degré C	0,002 degré C

Note : Le stock de CO₂ aujourd'hui présent dans l'atmosphère terrestre s'élève à 3 200 milliards de tonnes. Il passerait à 3 700 milliards environ en 2050 dans l'hypothèse du prolongement des émissions annuelles à leur rythme actuel.

NOTE EXPLICATIVE

- 1) Depuis sa création en 1988, le GIEC et de multiples autres organismes et personnalités demandent une réduction drastique des émissions anthropiques de CO₂, dans l'idée qu'il en résulterait une limitation de la hausse de la température terrestre. L'objectif fixé lors de la préparation de la COP 21 de Paris en 2015 était ainsi une division par 2 en 2050 des émissions mondiales.
- 2) Le présent document a pour but premier de mesurer quelle serait la baisse de la température terrestre pouvant résulter de la mise en œuvre éventuelle d'une telle diminution des émissions selon les hypothèses du GIEC elles-mêmes, dont la validité ne sera pas discutée dans le présent document.
- 3) A cette fin, il faut mettre en rapport la masse des émissions annuelles (le flux) avec ce qui peut avoir une influence sur la température terrestre, c'est-à-dire la masse de CO₂ présente dans l'atmosphère à un moment donné (le stock).
- 4) La présence de CO₂ dans l'atmosphère (le stock) est traditionnellement mesurée par sa concentration par rapport aux autres gaz, exprimée en parties par million (ppm). Mais cette unité de mesure ne dit rien quant à la masse totale du CO₂ atmosphérique alors qu'il est aisé de connaître celle-ci. Actuellement la concentration de CO₂ dans l'atmosphère est de 410 parties par million (ppm), ce qui paraît très faible, mais correspond à une masse globale considérable de 3200 milliards de tonnes, le facteur de correspondance entre les deux unités de mesure étant de 7,8 d'après la communauté scientifique unanime.
- 5) Les émissions de CO₂ résultant du recours par l'humanité aux hydrocarbures fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) s'élèvent quant à elles à 33 milliards de tonnes par an. Mais un peu plus de la moitié de celles-ci est spontanément absorbée par la végétation et les océans. **Il en résulte que l'accroissement (le flux) de la masse du CO₂ atmosphérique est de l'ordre de 16 milliards de tonnes par an, soit de 1/200^{ème} seulement des 3 200 milliards de tonnes déjà présentes aujourd'hui, dont 1/1350^{ème} pour les États-Unis, 1/2 000^{ème} pour l'Union Européenne et 1/20 000^{ème} pour la France.** La mise en parallèle de ces chiffres, (rarement faite à cause du recours habituel à des unités de mesure différentes pour le flux et le stock) montre à elle seule les limites de l'action possible. En l'occurrence, les petits ruisseaux ne peuvent faire de grandes rivières.
- 6) Quel serait en effet l'impact sur le stock atmosphérique de CO₂ de la réduction progressive de 50 % d'ici 2050 des émissions demandées par le GIEC ? L'accroissement annuel de celui-ci régresserait de 16 milliards de tonnes par an actuellement à 8 milliards en 2050, soit une diminution annuelle moyenne de 4 milliards de tonnes, entraînant sur les 32 ans qui nous séparent de cette date une diminution de la masse de CO₂ atmosphérique de 128 milliards de tonnes au total par rapport à son évolution prévisible.

- 7) En regard des quelques 3700 milliards de tonnes qui seraient alors présentes en 2050 dans l'atmosphère dans l'hypothèse de la poursuite des émissions à leur rythme actuel, la réduction de la masse du CO₂ serait donc de 3,5 %, soit 15 fois moins en proportion que les 50 % de diminution des émissions annuelles à cette date. On voit là la différence de l'influence sur le flux d'une part, et sur le stock de l'autre.
- 8) Pour savoir quelle serait alors l'influence sur la température terrestre en 2050 de cette diminution de 3,5 % de la présence du CO₂ atmosphérique, on se réfèrera aux données du GIEC. Celles-ci font appel à une notion baptisée « sensibilité » (S), définie comme le nombre de degrés de hausse de la température terrestre supposée résulter d'un doublement de la présence du CO₂ atmosphérique. Une sensibilité de 3 signifierait ainsi qu'un accroissement de 100 % de la masse du CO₂ atmosphérique entraînerait une hausse de 3 degrés de la température du globe. Les spécialistes qui travaillent pour le GIEC estiment que la valeur de « S » se situe entre 1 et 2,5. Les travaux les plus récents suggèrent des valeurs dans le bas de cette fourchette. On retiendra donc S = 1,5, étant entendu que l'adoption d'une valeur plus élevée pour les calculs ne changerait pas les ordres de grandeurs du résultat final.
- 9) Il est alors possible de calculer la diminution de la température terrestre qui découlerait de la diminution de 3,5 % de la quantité de CO₂ présente dans l'atmosphère. Si la relation était linéaire les évolutions seraient proportionnelles, et la baisse s'établirait à S x 3,5 %, soit à 1,5 x 3,5 % soit environ 0,05 degré. Mais, les hypothèses du GIEC impliquent une relation de nature logarithmique (1) et le calcul aboutit alors à une réduction de 0,08 degré et non 0,05 degré, ce qui ne change rien aux conclusions à en tirer. Avec moins de 1/10^{ème} de degré la marge de manœuvre de l'humanité est en pratique inexistante.

Il est également possible de calculer l'impact qu'auraient pour leur part les mêmes réductions de 50 % d'ici 2050 des émissions de divers émetteurs. La contribution à la diminution de la température du globe serait ainsi de 0,03 degré pour l'ensemble des pays développés. Elle n'excéderait pas 0,012 degré pour les États-Unis, 0,008 degré pour l'Union Européenne (dont 0,002 pour les véhicules automobiles) et 0,0007 degré pour la France !

Le tableau de synthèse qui précède et qui explicite et récapitule ces chiffres est donc capital. Il jette une lumière inhabituelle sur le problème du réchauffement climatique en montrant que les efforts demandés et les dépenses consenties pour réduire les émissions de CO₂ ne peuvent avoir d'effet perceptible, les ordres de grandeur en cause ne le permettant pas.

De tels chiffres montrent d'ailleurs que, même s'il s'agissait d'une disparition complète des émissions correspondantes d'ici 2050 et non d'une réduction de moitié, le résultat serait pratiquement le même, c'est-à-dire imperceptible compte tenu de la masse considérable du CO₂ déjà présente dans l'atmosphère.

- (1) Selon le GIEC, la relation entre la variation de température atmosphérique et celle de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère est de nature logarithmique. Elle s'exprime par la relation : $\Delta\tau = S \log_2 \left(\frac{c_1}{c_0} \right)$.

- 10) Une conclusion découle des considérations ci-dessus. Du fait du faible poids des émissions anthropiques en regard de la masse de CO₂ heureusement présente dans l'atmosphère terrestre car elle est indispensable à la vie, l'humanité ne peut avoir aucune influence perceptible sur la température planétaire et donc sur le climat. Contrairement à ce qui est sans cesse répété, les efforts consentis à cette fin ne servent à rien.
- 11) Ce constat s'impose d'autant plus que la demande du GIEC de division par deux des émissions de CO₂ d'ici 2050 est irréaliste. Malgré l'opinion la plus répandue, l'«Accord de Paris» ne contient même pas le mot de CO₂, car les pays en développement l'ont catégoriquement refusé. Ce document a donc de facto autorisé ceux-ci à accroître leurs émissions et de ce fait les émissions mondiales au cours des décennies à venir. L'«Accord de Paris» ne porte en conséquence que sur un « objectif » de limitation de la hausse de la température terrestre de 1 degré par rapport à son niveau actuel. Destiné à masquer l'échec de la COP 21, et ne précisant aucun moyen d'action, l'«Accord de Paris» est un trompe l'œil, un « pseudo accord ».

Quant à la demande du GIEC que les émissions anthropiques de CO₂ soient réduites à néant à la fin du siècle, elle est encore plus hypothétique.

- 12) L'humanité est donc doublement trompée lorsqu'on lui dit d'une part qu'il serait possible de réduire ses émissions globales de CO₂ dans les décennies à venir, et d'autre part que cette réduction pourrait influencer significativement sur la température et le climat. La responsabilité de cette double manipulation incombe largement au GIEC. Pris en main depuis sa création par des idéologues prêts à défendre par tous les moyens ce qu'ils croient être une bonne cause, et ceci même si certains d'entre eux ont reçu une formation scientifique initiale, cette émanation des Nations-Unies a refusé de voir la réalité des chiffres pour faire triompher une vision négative du monde et de l'humanité.
- 13) Si le projet de diminution drastique des rejets de CO₂ se faisait à un coût nul, son inefficacité climatique ne serait pas trop grave. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ce projet implique des contraintes sévères et des dépenses considérables qui vont bouleverser nos économies et appauvrir l'humanité. On peut le montrer sur deux exemples, parmi beaucoup d'autres.
- 14) Le premier concerne la cuisine dans les pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie. D'après l'OMS, la pratique du « dirty cooking » qui consiste à faire la cuisine dans des espaces clos sur un foyer domestique alimenté par du charbon, du bois ou des excréments d'animaux provoque 4 300 000 morts annuelles, principalement des femmes et des enfants. Il est impossible de mettre fin à cette pratique sans recourir à des hydrocarbures (gaz ou pétrole) ou à l'électricité.

Or, à l'exception des rares pays qui disposent de ressources hydroélectriques abondantes, l'électricité ne peut être produite dans l'avenir prévisible en grande quantité et à des prix abordables que par des centrales classiques à charbon ou à gaz. Malgré leur utilité, les panneaux solaires individuels ne peuvent être pour leur part que de puissance très faible et insuffisante. La fin de la pratique du « dirty cooking » et des millions de morts que cause cette pratique implique donc des émissions de CO₂.

- 15) Le second exemple se rapporte à l'industrie automobile européenne, dont le rôle dans l'industrie et l'économie de l'Europe est essentiel. Ce secteur va se trouver bouleversé par des normes d'émissions de CO₂ brutalement et fortement réduites. On a pourtant vu que la division par deux des émissions de la circulation routière européenne en 2050 se traduirait par une diminution de la température terrestre de 0,002 degré et leur disparition complète elle-même par une baisse de 0,004 degré, c'est-à-dire nulle en pratique.

Le développement au prix de subventions à la charge des contribuables, y compris des moins aisés, de véhicules électriques qui sont beaucoup plus chers que ceux qui ont recours aux hydrocarbures du fait du coût des batteries et donc inaccessibles aux moins fortunés, n'a notamment pas de justification alors même qu'il n'existe pas de perspective à court ou moyen terme d'épuisement des ressources en hydrocarbures.

- 16) Pour réduire les émissions de CO₂, la plupart des économistes préconisent l'adoption d'une « taxe carbone ». Sur le plan théorique ils ont pleinement raison. Sur un plan pratique, ils sont entièrement déconnectés de la réalité.

C'est ainsi qu'il existe déjà en France, et plus généralement en Europe, une « taxe carbone » sur les carburants, et que celle-ci est très lourde. Certes, elle ne porte pas ce nom, mais elle double à elle seule le prix des carburants que payent à la pompe les usagers de la route. Son montant moyen s'élève en Europe à près de 0,8 euro par litre, ce qui correspond à 250 euros de taxes spécifiques par tonne de CO₂ émise et pèse déjà très lourdement sur le budget des ménages et des entreprises.

Pour diminuer de moitié la consommation d'hydrocarbures routiers, une éventuelle taxe carbone supplémentaire devrait beaucoup plus que doubler les taxes déjà existantes, ce qui conduirait le prix du litre de carburant à 3 euros ou plus, niveau insupportable pour la plupart des budgets familiaux.

Mais faute de connaître ces chiffres, et appuyées par des économistes de renom déconnectés des réalités, les instances internationales et nationales relancent régulièrement l'idée d'une « taxe carbone » sans s'être demandé un instant si celle-ci était socialement acceptable, ni si elle servirait à quelque chose à l'égard du climat. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine du mouvement français des « Gilets Jaunes » qui a défrayé la chronique mondiale lorsque le prix des carburants a été accru au nom d'une « taxe carbone » censée à tort influencer sur le climat planétaire.

- 17) Il appartient donc aux responsables des instances internationales et des différents pays qui ne l'ont pas encore réalisé d'admettre qu'ils ont été induits en erreur, de reconnaître que les efforts conduits pour limiter les émissions de CO₂ dans l'espoir d'agir ainsi sur le climat sont un gaspillage sans objet, et de le faire savoir.

- 18) Faire croire qu'un bouleversement des modes de vie individuels dans le but de réduire les émissions de CO₂ pourrait avoir un effet sur le climat est a fortiori une désinformation mensongère qui culpabilise inutilement nos contemporains et entraîne pour eux de nombreuses dépenses injustifiées.

- 19) Du fait de la photosynthèse, les effets positifs du CO₂ sont en revanche incontestables pour les rendements agricoles. L'accroissement de 45 % de la teneur en CO₂ de l'atmosphère depuis les débuts de l'ère industrielle a accru à lui seul la production mondiale de céréales de l'ordre de 20 % et constitue l'un des facteurs importants de la suppression de la famine dans le monde, hors zones de conflit.
- 20) Il faut enfin cesser de culpabiliser sans raison nos contemporains, et arrêter de donner à la jeunesse actuelle une vision déplorable du monde en faisant croire qu'il est possible de lutter contre les émissions de CO₂, que ceci aurait un impact sur le climat, et qu'il existe des méthodes pour le faire, mais que nous vivons dans un univers où les dirigeants politiques et les forces économiques sont mus par d'obscurs desseins néfastes pour ne pas agir.



RÉSUMÉ

CLIMAT : PERSONNE N'Y PEUT RIEN Arrêtons les gaspillages d'argent public et privé

INFLUENCE SUR LA TEMPÉRATURE TERRESTRE EN 2050 D'APRÈS LES HYPOTHÈSES DU GIEC

- Impact d'une réduction de moitié d'ici 2050 de toutes les émissions mondiales de CO₂ :
Moins 0,08 degré
- Impact des nouvelles réglementations automobiles européennes :
Moins 0,002 degré
- Impact de la transition écologique française prévue :
Moins 0,0007 degré
- Impact de l'hypothèse de la suppression totale des émissions de CO₂ de la France d'ici 2050 :
Moins 0,0014 degré

L'opinion la plus répandue veut qu'en réduisant ses émissions de CO₂ l'humanité puisse influencer significativement sur la température du globe et agir sur le climat. Cette opinion n'est pas fondée car les ordres de grandeur ne le permettent pas. Même si les émissions anthropiques mondiales annuelles étaient divisées par deux d'ici 2050 comme le demande le GIEC, la masse considérable de CO₂ présente dans l'atmosphère à cette date n'en serait que très peu affectée car les émissions mondiales n'accroissent celle-ci que de 1/200^{ème} par an, dont 1/2000^{ème} pour l'Union Européenne, et 1/20000^{ème} pour la France.

C'est pourquoi, ni les efforts de la France, ni ceux demandés aux constructeurs automobiles européens, ni même l'hypothèse irréaliste d'une réduction de moitié de l'ensemble des émissions terrestres ne peuvent avoir d'impact perceptible sur la température et le climat. Il en va de même a fortiori d'éventuelles « taxes carbone ». Et même si la France supprimait entièrement ses émissions d'ici 2050, ce qui est impossible, la température de la planète n'en serait réduite que de l'ordre d'un millième de degré.

Les sommes considérables que nous dépensons dans l'illusion qu'elles pourraient contribuer à « sauver la planète » sont en fait gaspillées et interdisent largement la réduction de nos dépenses publiques.

La question n'est pas de savoir si la planète se réchauffe, ce qu'elle fait très modérément depuis un siècle comme ce fut le cas à de multiples reprises dans le passé car le climat n'a jamais cessé de changer, mais de prendre acte que nous sommes dépourvus de moyens d'action à son égard.